

Dix-huitième réunion de la Convention de Nouméa
Hôtel & Bungalows Sheraton Aggie Grey's
6 septembre 2025

Dix-huitième réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et aux protocoles connexes (Convention de Nouméa)

Point 4.4 de l'ordre du jour : Programme des mers régionales du PNUE

Objectif du document :

1. Présenter aux Parties contractantes un aperçu et une mise à jour de l'engagement continu du Secrétariat dans le cadre du Programme des mers régionales du PNUE, en présentant ses contributions et sa participation à des forums clés, dont la vingt-quatrième réunion mondiale du Programme des mers régionales, tenue à Nice, en France.

Contexte :

2. Le Programme des mers régionales du PNUE est une initiative mondiale qui soutient la coopération régionale pour la gestion durable et la protection de l'environnement marin et côtier. La Convention de Nouméa, administrée par le PROE, est l'une des 18 conventions et plans d'action des mers régionales (RSCAP) et constitue l'instrument juridique permettant de traiter la pollution marine et de protéger l'environnement dans la région du Pacifique.
3. Le Secrétariat continue de s'impliquer activement dans le Programme des mers régionales du PNUE afin de défendre les priorités du Pacifique, d'aligner les efforts régionaux en matière de gouvernance des océans sur les engagements mondiaux, et de renforcer la mise en œuvre de la Convention de Nouméa. Ces engagements incluent notamment la participation aux réunions du Programme des mers régionales, où le Secrétariat présente les progrès réalisés dans le cadre des cinq programmes soutenant la mise en œuvre des Orientations stratégiques des mers régionales.
4. Le Secrétariat a participé à la révision et à l'élaboration des nouvelles Orientations stratégiques des mers régionales (RSSD) pour la période 2026–2029, en veillant à leur alignement sur les cadres régionaux tels que la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique, le plan stratégique du PROE, le Cadre pour un Pacifique plus propre, le Plan d'action pour les récifs coralliens du Pacifique, etc.
5. En préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les océans, qui s'est tenue à Nice, en France, le Secrétariat a contribué à l'élaboration de la feuille de route et de la stratégie de participation des RSCAP à la conférence. Cela comprend notamment une contribution au document de position sur l'accélération de l'adaptation côtière par les mers régionales, ainsi que des propositions visant à accroître la visibilité des RSCAP à Nice.

6. La vingt-quatrième réunion mondiale du Programme des mers régionales, tenue à Nice, en France, s'est conclue par les résultats clés suivants : l'approbation de l'orientation stratégique des mers régionales 2026–2029, une déclaration officielle des RSCAP, approuvée et soumise dans le cadre du Groupe d'action 8 sur l'océan portant sur la promotion et le soutien de toutes les formes de coopération, en particulier aux niveaux régional et sous-régional. D'autres discussions ont porté sur la contribution du Programme des mers régionales à l'agenda mondial sur les océans, notamment les ODD, l'Accord BBNJ et d'autres cadres mondiaux. Un document d'orientation a été élaboré pour appuyer les approches régionales coordonnées en vue de respecter les engagements mondiaux en matière de biodiversité dans le cadre du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Recommandation :

7. Les Parties sont invitées à :

- 1) **Prendre note** des mises à jour et activités entreprises par le Secrétariat dans le cadre du Programme des mers régionales, qui soutiennent la mise en œuvre de la Convention de Nouméa.
-